

Accompagnement financier de la LGEHB pour le développement des Sections Sportives Scolaires

➤ Aide pour la création des Sections Sportives Scolaires

Ce document doit permettre aux clubs qui veulent créer une section sportive scolaire d'être accompagné par la Ligue Grand Est de Handball dans leur démarche et leur fonctionnement.

Pour ce faire il faut que le club remplisse ce document et le renvoie à son Comité (en mettant la Ligue en copie - Cf tableau dans le document général).

L'aide financière se fera sous forme de bon d'achat et répondra aux critères énumérés ci-dessous.

Un jury territorial se réunira pour débattre des différents dossiers et répartir les aides.

La Fiche d'Aide à la Création

Club Concerné :

Référent Club : NOM

PRENOM

Courriel

Téléphone

Nom de l'établissement scolaire concerné :

Adresse de l'établissement :

Public accueilli :

Féminin

Masculin

Mixte

Est-ce que la section sportive est en partenariat, en plus de votre club, avec : (choix multiples)

Un club

Plusieurs Clubs

Le Comité

Aucun partenariat

Indiquez leurs noms :

- Afin d'aider les créations le plus justement possible, la Ligue a mis en place un système de points qui servira de base pour le calcul de l'aide financière accordée. La Ligue définira un montant fixe chaque année pour l'aide aux créations des sections sportives, ainsi, en fonction du nombre de dossier reçu, la valeur du point pourra varier sensiblement.

Exemple de points pris en compte :

Création	10 points
Zones d'ombres	5 points
Féminisation	5 points
Mutualisation de plusieurs clubs dans le support de la SSS	5 points